

Touring Pédestre Strasbourgeois
La maison des associations
1a, place des orphelins
67000 Strasbourg
☎ 06 01 84 83 23
@ contact@randotps.com



Assemblée Générale Ordinaire 2025

J'ai l'honneur et le plaisir de vous convier à l'assemblée générale ordinaire du Touring Pédestre Strasbourgeois qui se tiendra le

Mardi 1er avril 2025 à 18h
à la salle Le fil d'Eau
Quai des Bateliers - Place du 19 mars 1962
67610 La Wantzenau

Cette assemblée générale sera suivie d'un apéritif offert par le TPS et sera l'occasion de se retrouver en toute convivialité.

Conformément à l'article IX §2 des statuts, la participation à l'assemblée générale et au vote est réservée aux membres à jour de leur cotisation. Si ce n'est encore fait, pensez à renouveler votre adhésion d'ici là.

Si vous ne pouvez pas ou n'envisagez pas de participer à cette AG, faites-nous parvenir par mail (contact@randotps.com) ou par courrier à la Maison des Associations le pouvoir figurant sous l'ordre du jour prévisionnel, à l'ordre de la personne de votre choix ou en blanc. Il est de la plus haute importance que le quorum, donc un quart des membres, soit atteint lors de cette assemblée générale afin qu'elle puisse délibérer de manière valable, et éviter ainsi les frais et le travail inhérents à la convocation d'une nouvelle assemblée générale.

Vous trouverez joint à cette invitation **l'ordre du jour définitif** (inchangé par rapport à l'ordre du jour prévisionnel) ainsi que les résolutions qui seront soumises à votre approbation.

Je vous rappelle que **le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 avril 2024** qui sera soumis à votre approbation est accessible dans votre espace membre rubrique "mes documents".

En l'absence de candidature au poste vacant au conseil d'administration, ce seront trois candidats sortants qui solliciteront le renouvellement de leur mandat, à savoir Michel Hummel, Gérard Schneider et Danielle Stauber.

Concernant les réviseurs aux comptes, comme annoncé précédemment, Pascale Offerlé sollicitera le renouvellement de son mandat arrivé à échéance. Bruno Lecomte a répondu positivement à l'appel à candidature pour un deuxième poste, et soumettra sa candidature à votre approbation.

L'assemblée Générale représente un événement important dans la vie de l'association, permettant de faire le bilan de l'année écoulée et de fixer les orientations futures. Au-delà de ce caractère formel, il s'agit également d'un événement festif et convivial permettant de se retrouver en dehors du cadre des randonnées et d'échanger autour d'un verre.

La participation à l'assemblée générale est bien sûr libre, et ne nécessite en soi pas d'inscription préalable. Cependant, dans un souci d'organisation matérielle, notamment pour anticiper le quorum et

Touring Pédestre Strasbourgeois
La maison des associations
1a, place des orphelins
67000 Strasbourg
☎ 06 01 84 83 23
@ contact@randotps.com



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} avril 2025 – 18h

Le Fil d'Eau 67610 La Wantzenau

ORDRE DU JOUR

- 1 – Ouverture de l'Assemblée par le Président
- 2 – Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 3 avril 2024
- 3 – Rapport d'activité 2024 et perspectives 2025
- 4 – Rapport Financier et adoption de la situation de trésorerie au 31.12.2024
- 5 - Compte-rendu des réviseurs aux comptes - Quitus
- 6 – Budget prévisionnel 2025
- 7 – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
(4 mandats à échéance)
- 8 – Elections des réviseurs aux comptes
(2 postes à pourvoir)
- 9 – Adoption des cotisations pour 2026
- 10 - Points divers

Prendront part aux votes les membres à jour de leur cotisation au moment de l'assemblée générale

POUVOIR AG TOURING PEDESTRE STRASBOURGEOIS

Je soussigné(e).....

donne pouvoir à.....pour me représenter à l'Assemblée Générale du TPS le
3 avril 2024

Date :

Signature :



Touring Pédestre Strasbourgeois Résolutions de l'Assemblée Générale du 1^{er} avril 2025

Quorum requis : **membres**
Participants à l'AG(incluant pouvoirs) **membres**

1^{ère} résolution : Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 3 avril 2024

Après avoir entendu les explications complémentaires du président, l'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2024 tel que disponible dans l'espace membre du site internet de l'association

résultat

OUI NON Abst

2^{ème} résolution : Approbation du rapport d'activité 2024 et des perspectives 2025

L'AG après avoir entendu le rapport moral par le président relatif à l'activité durant le dernier exercice, aux adaptations opérées, aux évolutions souhaitées, avec le souci de préserver l'intérêt général défini dans les statuts, d'améliorer la qualité de service au profit des membres et plus globalement pour le rayonnement de l'association et en avoir délibéré approuve ledit rapport

Elle prend acte de l'activité des actions engagées décrites dans la présentation

Elle charge le président de poursuivre la mise en œuvre des propositions soumises et de toutes les mesures jugées utiles et profitables aux membres et à l'association

résultat

OUI NON Abst

3^{ème} résolution : Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2024

Après avoir entendu l'exposé du président relatif à la situation financière à la clôture des comptes au 31/12/2024 ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes, l'AG approuve sans réserve les comptes ainsi que toutes les opérations décrites, retracées dans les comptes de l'exercice

Elle donne quitus au président et au CA pour les actes de gestion opérés ,pour l'exécution du budget en dépenses et en recettes, pour les engagements contractés

Résultat net : 789 € Trésorerie : 17 641 €

résultat

OUI NON Abst

4^{ème} résolution : Budget Prévisionnel 2025

(Recettes : 10 900 € Dépenses : 9 752 € Résultat : 1 148 €)

résultat

OUI NON Abst

5^{ème} résolution : Approbation des candidatures au Conseil d'Administration

résultat

Michel Hummel	OUI		NON		Abst		
Gérard Schneider	OUI		NON		Abst		
Danielle Stauber	OUI		NON		Abst		

6^{ème} résolution : Élection des vérificateurs au comptes

résultat

Bruno Lecomte	OUI		NON		Abst		
Pascale Offerlé	OUI		NON		Abst		

7^{ème} Résolution : Approbation des cotisations pour 2026 (individuelle : 27€ - familiale : 42 € - gratuité après 80 ans).

résultat

OUI NON Abst

Le 1er avril 2025

Claude Wagner
Secrétaire

Michel Hummel
Président

Scrutateur

Scrutateur